

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE LA BAUME**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 juin 2020

**Présents** : MENOUD Jean-François, MAUVAIS Joël, GROS Jean Claude, COFFY Serge., POLLIEN Frédéric, VOISIN Lydie, LOISON ISNARD Nicole, BOINNARD André, ANDRE Guillaume, PASCUAL Bruno, GRANDJEAN-DURAND Gaëlle par téléphone

Calendrier des conseils municipaux : le jour de la semaine choisi pour les réunions de conseil est le jeudi soir à 20 heures ; le calendrier annuel des réunions sera fixé en fonction des réunions des conseils communautaires non définis à ce jour.

Le prochaine réunion de conseil municipal est fixée jeudi 25 juin à 20 heures.

Délégations du Conseil au Maire : afin de faciliter l'administration communale, les délégations suivantes sont confiées au Maire

- Passer les contrats d'assurance
- Passer les contrats de maintenance
- Procéder aux emprunts prévus par le budget
- Passer les marchés inférieurs à 20 000 euros
- Délivrer et reprendre les concessions dans les cimetières
- Accepter les dons et legs
- Effectuer des virements de crédits depuis les chapitres de dépenses imprévues (compte 020 et 022

Constitution des Commissions communales :

- **Économie – Finances** : MENOUD Jean-François, MAUVAIS Joël, GROS Jean-Claude, LOISON ISNARD Nicole
- **Patrimoine – Animation – Information - Culture** : GRANDJEAN DURAND Gaëlle, LOISON ISNARD Nicole, PASCUAL Bruno, VOISIN Lydie
- **Environnement (agriculture-sentiers-forêt-équipements touristiques)** : MAUVAIS Joël, GROS Jean-Claude, ANDRE Guillaume, POLLIEN Frédéric
- **Travaux – Voirie** : GROS Jean-Claude, COFFY Serge,
- **Enfance – Aînés (personnes âgées, périscolaire, crèche, Collège)**: MAUVAIS Joël, BOINNARD André, LOISON ISNARD Nicole, VOISIN Lydie
- **Urbanisme** : ANDRE Guillaume, MAUVAIS Joël, POLLIEN Frédéric
  
- **Commissions CCHC**
  - o Mobilité : MAUVAIS Joël
  - o Saisonniers : MENOUD Jean-François, BOINNARD André
  - o Déchets : GROS Jean-Claude
  - o Sentiers : GROS Jean-Claude

- **AFP La Forclaz-La Baume** : POLLIEN Frédéric titulaire  
GROS Jean-Claude suppléant
- **SYANE** : MENOUD Jean-François
- **Projets communaux** :
  - o **Lotissement « le billiat »** : MAUVAIS Joël, ANDRE Guillaume, POLLIEN Frédéric
  - o **Ecole** : MAUVAIS Joël, VOISIN Lydie

**Réflexion et partage des indemnités des élus** : Le montant maximum des indemnités est passé à 991.80 € pour le Maire et 385.05€ pour les adjoints, ceux-ci proposent de percevoir leurs indemnités sur les anciens montants maximums soit environ 650 € pour le Maire et 250 € pour les adjoints et il est mis en discussion d'attribuer le reliquat aux conseillers municipaux ayant une délégation ; la décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

**Embauche prestataire saisonnier** : Un contrat a été signé pour 3 mois ; une délibération de régularisation de ce recrutement a été prise pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2020.

**Information des dossiers en cours** :

- Rénovation du camping : une 1<sup>re</sup> tranche de travaux a été réalisé dans le bâtiment sanitaire du fond ; une 2<sup>e</sup> tranche est prévue sur le 2<sup>e</sup> bâtiment sanitaire et le bureau d'accueil ; également l'assainissement et la clôture devraient être refaits. Pour cette deuxième tranche des subventions devront être demandées au Conseil Départemental et à la Région.
- Eau potable et eaux pluviales sur le chef lieu (desserte du futur lotissement du Billiat)
- Embellissement du chef lieu
- Viabilisation du Lotissement « le Billiat »
- Piste du Poisat et de desserte des bois communaux coté Nicodex (Pas de budget au prévisionnel 2020)

**Remplacement Agent Périscolaire** : Délibération pour le recrutement d'un agent pour l'année scolaire 2020-2021, lancement de l'offre d'emploi en remplacement de Lucie DARME qui ne souhaite pas renouveler son contrat

**Informations diverses** :

- vente d'un coupe de bois par l'ONF (prix de retrait 38€/m3)
- écoulement eau sur l'adduction d'eau Ouzon-Nicodex coté Poisat (Recherche de fuite)
- Une permanence du Maire ou de ses Adjoints est établie chaque mardi de 8h à 10 h

Le Maire